

Extrait des conditions générales de service après vente (CGSAV)

1- GENERALITES (voir CGSAV)

Les présentes conditions générales régissent les relations commerciales en matière de service-après-vente entre la société NIKON France S.A.S. (NIKON) et tout REVENDEUR PROFESSIONNEL en France.

Toute demande d'intervention, de réparation, de prestation formulée par le REVENDEUR auprès de NIKON relative à des produits NIKON, implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de service après-vente (CGSAV).

Les présentes CGSAV s'appliquent aussi longtemps que NIKON n'a pas fait connaître au REVENDEUR sa décision de les remplacer par de nouvelles CGSAV. Elles peuvent être modifiées à tout moment par NIKON.

2- ETENDUE DES GARANTIES (voir CGSAV)

Les Garanties visées dans le présent article ne s'appliquent qu'aux produits NIKON destinés au marché européen. (...)

Les conditions de la garantie contractuelle NIKON sont précisées dans le certificat de garantie joint aux produits NIKON.

2.1 - Garantie contractuelle NIKON (voir CGSAV) : La durée de la garantie contractuelle des produits Nikon et de leurs accessoires est de un (1) an pièces et main d'œuvre sauf exception. Cette garantie ne couvrira pas: l'usure normale, toutes modifications faites au-delà de l'usage normal du produit, tout dommage résultant de modifications ou d'ajustements qui pourraient être opérés sur le produit...

La garantie ne s'appliquera pas en cas de: dommage causé par un mauvais usage du produit, dommage causé par un accident ou un choc, (foudre, dégâts des eaux, incendie, mauvais usage ou négligence dans l'utilisation du produit), illisibilité du numéro de modèle ou du numéro de série figurant sur le produit, dommage résultant de réparations ou ajustements ayant été effectués par des entreprises ou par des personnes non autorisées...

Le REVENDEUR devra adresser ses produits en réparation directement à l'adresse suivante ou toute autre adresse communiquée par NIKON en cas de sous-traitance : NFSAS - 191 rue du Marché Rollay - 94504 Champigny sur Marne Cedex

La réparation/remplacement sera effectuée sous garantie, uniquement sur présentation de la fiche de garantie dûment remplie accompagnée, de la facture originale ou ticket de caisse, indiquant la date d'achat, le type et le numéro de série du produit et le nom du Revendeur.

Ces documents sont à joindre au produit lors de son envoi ou de son dépôt en réparation. NIKON France se réserve le droit de refuser un service de garantie gratuit, en cas de demande incomplète ou illisible. Les produits devront être retournés dans un emballage adapté et soigné - Article L.217-16 du C.conso, toute période d'immobilisation du produit en SAV d'au moins sept (7) jours pour une remise en état couverte par la garantie contractuelle viendra s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir à la date de la demande d'intervention du client final ou de la mise à disposition pour réparation du produit en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

2.2- Garanties légales

2.2.1 - Garantie légale de conformité : Articles L.217-4 et suivants du C.Conso, le Revendeur assure au consommateur la garantie de conformité de deux (2) ans sur les produits qu'il lui vend. Cette obligation relève de sa seule responsabilité juridique et financière et la charge correspondante ne saurait en aucun cas être imputée à NIKON France.

2.2.2 - Garantie légale des vices cachés : L'action résultant des vices cachés doit être intentée à l'encontre du Revendeur par le consommateur conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du code civil.

3 - PRODUITS HORS GARANTIE (Voir CGSAV)

Les produits non couverts par la garantie contractuelle donneront lieu à facturation. NIKON pourra modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis.

Le REVENDEUR devra adresser ses produits en réparation directement à l'adresse suivante ou toute autre adresse communiquée par NIKON en cas de sous-traitance: NFSAS- 191 rue du Marché Rollay - 94504 Champigny sur Marne Cedex

Si la demande de devis n'est pas précisée sur le bon de prise en charge du REVENDEUR, la réparation sera effectuée et facturée d'office. Tout devis demandé par le REVENDEUR et non accepté, sera facturé 30 € HT. Il en sera de même à défaut de réponse au devis sous trente (30) jours. Dans tous les cas, les frais de réexpédition des appareils non réparés seront facturés au REVENDEUR.

La durée de disponibilité des pièces détachées est la suivante (Voir CGSAV)

Toute demande ne deviendra définitive et ne liera NIKON qu'après son acceptation expresse (...)

Le REVENDEUR pourra via le site internet de NIKON www.nikon.fr suivre le statut de ses réparations, accepter ou refuser un devis, télécharger des manuels d'utilisation, des mises à jour et consulter des informations techniques.

4-GARANTIE APRES REPARATION

La garantie s'appliquant sur les réparations effectuées par NIKON France est d'une durée de six (6) mois à compter de la date de réexpédition du matériel et s'applique exclusivement sur la ou les fonctions objet de la précédente intervention, à l'exclusion de tout autre.

Tous les frais de transport et assurances sont à la charge du REVENDEUR

5- CONDITIONS DE PAIEMENT (voir CGSAV)

Dans la limite du plafond d'encours, les conditions de paiement du Revendeur sont les suivantes :

Revendeur en compte : Paiement à 45 jours fin de mois : (...). Paiement à 45 jours fin de mois : sur relevé NIKON arrêté au dernier jour du mois par traite retournée acceptée dans les huit (8) jours de son émission sur le compte du REVENDEUR ou par chèque, à cette même échéance, Paiement comptant : dans les huit (8) jours de date de facture. Prépaiement sans escompte (...). Autres REVENDEURS, Paiement via le site de paiement en ligne sécurisé de NIKON: www.nikon.fr/trackrepair. Le paiement par tout autre moyen engendrera des frais administratifs d'un montant de 25 Euros H.T.

NIKON France se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de paiement. Tout montant non acquitté par le REVENDEUR à sa date d'échéance entraînera de plein droit l'exigibilité de l'intégralité des sommes restant dues au SAV NIKON (Voir CGSAV)

NIKON se réservant la possibilité de sous-traiter la réparation de ses produits, le REVENDEUR est informé que les produits pris en charge par un sous-traitant pourront faire l'objet d'une facturation directe par le sous-traitant.

6 - LIVRAISON ET TRANSFERT DE RISQUES

Les frais de port retour (12,50 € HT pour la France métropolitaine et 45€ HT pour les DOM-TOM) des produits sont, pour les produits sous garantie contractuelle, à la charge de NIKON.

Pour les produits hors garantie, les frais de port aller sont à la charge du REVENDEUR et les frais logistiques et de port retour (12,50 € HT pour la France métropolitaine et 45€ HT pour les DOM-TOM) seront refacturés au REVENDEUR

Le REVENDEUR, doit lors de la signature du bon de livraison ou lettre de voiture émettre les éventuelles réserves justifiées. En l'absence de réserves, (...). Tout bon de transport, signé sans réserves descriptives, détaillées et circonstanciées par l'un quelconque des préposés du REVENDEUR, emportera acceptation sans réserve de la livraison et couvrira tout vice apparent et/ou manquant. Le REVENDEUR devra en adresser sans délai copie à NIKON, il devra également confirmer ces mêmes réserves auprès du transporteur, faute de quoi, toute réclamation sera irrecevable.

Les dispositions susvisées s'appliquent même dans le cas où le REVENDEUR sous-traite sa logistique.

Tous les risques relatifs aux produits, sont transférés au REVENDEUR dès leur réception.

7 - DROIT DE RETENTION

La société NIKON France sera en droit de refuser la restitution des produits détenus pour service après-vente jusqu'au paiement complet de sa prestation par le Revendeur. Le propriétaire du bien pourra directement payer à NIKON la prestation effectuée et ainsi récupérer son bien.

8 - ENGAGEMENT DU REVENDEUR (voir CGSAV)

Le Revendeur s'engage à qualifier la panne par des tests. Ce document ainsi que toutes les informations administratives nécessaires au traitement du dossier par Nikon France devront être joints lors de l'envoi du produit. Le Revendeur s'engage à collaborer avec la société NIKON France lors d'éventuels rappels de produits, sans pouvoir à ce titre prétendre à des réductions de prix supplémentaires. Le Revendeur s'engage à ne pas effectuer d'échanges ni de note de débit de sa propre initiative. Pour tout litige ou demande de solution commerciale, la décision appartient à NIKON France.

Le REVENDEUR s'engage à différencier la période de garantie constructeur Nikon des éventuelles prolongations/extensions de la garantie liées à la politique de son enseigne.

9 - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

9.1 Conformément aux articles L. 612-1 et suivants de la Code de la Consommation, le REVENDEUR doit informer le consommateur des coordonnées du ou des médiateurs de la consommation dont il relève, ainsi que l'adresse de leur site internet.

9.2 Le médiateur de la consommation de NIKON ne pourra être saisi par le consommateur que pour les litiges qui le lient directement à NIKON.

Le consommateur devra avant toute saisine du médiateur de NIKON s'être rapproché du REVENDEUR pour tenter de résoudre son litige.

CMAP - Service Médiation de la consommation 39, avenue F.D. Roosevelt 75 008 PARIS. Ou directement en ligne à l'adresse : www.cmap.fr ; onglet consommateur

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez contacter le service client Nikon 09.69.32.03.44. (coût d'un appel local)

10 - CESSIION - SOUS-TRAITANCE

NIKON pourra céder, apporter ou transmettre tout ou partie de ses obligations à toutes sociétés ou organismes de son Groupe. NIKON se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objet des présentes conditions générales de service-après-vente par toute autre société de son choix dans le cadre d'une sous-traitance.

11 - LITIGES

Tous litiges concernant la validité, l'interprétation, l'application des présentes conditions générales de service après-vente relèvent de la compétence des Tribunaux de Paris.

COMPACTS NUMERIQUES + Accessoires

Nikon 1 + ACCESSOIRES

REFLEX + Accessoires

OBJECTIFS + Accessoires

FLASH + Accessoires

LOGICIELS + Stockage

SCANNERS + Accessoires

SPORT OPTICS + Accessoires

NIKON SCHOOL Formation

SERVICE Après-Vente

Tarif des interventions SAV

Reflex	
FM10	I
FM3	P
F5 - F6	X

Accessoires	
GP-1	G
MB-40 POWER GRIP	K
MB-D12 - MB-D15	G
MB-D14	C
MB-D16	G
MB-D18	K
MB-D200	G
ML3 REMOTE CONTROL	G
SD-9 BATTERY PACK	G
WT-4	M
WT-5	K
ME-1 MICRO. STEREO	F

Sport Optics	
8x20 HG-L DCF WP	I
ACULON A211 7x35	C
ACULON A211 10x42	C
ACULON A211 7x50	C
ACULON A211 10x50	C
ACULON A211 12x50	E
ACULON A211 16x50	E
ACULON A211 8-18x42	E
ACULON A211 10-22x50	E
ACULON A30 8X25	C
ACULON A30 10X25	C
ACULON W10 8X21	C
ACULON W10 10X21	C
ACULON T01 8x21 / 10x21	C
ACULON T11 8-24x25	E
ACULON T51 8X24	E
ACULON T51 10X24	E
Sportstar EX	C
4x10 DCF Noir	E
10X50 CF WP	G
Monarch7 8x42	I
Monarch7 10x42	K
Monarch 7 8x30	G
Monarch 7 10x30	G
Monarch 5 8x56/16x56	M
Monarch 5 20x56	M
Monarch5 8X42/10x42	G
Monarch5 12X42	G
8x25 Travelite EX	C
9x25 Travelite EX	E
10x25 Travelite EX	E
12x25 Travelite EX	E
7X35 CF Action EX	E
8X40 CF Action EX	E
7X50 CF Action EX	E
10X50 CF Action EX	E
12X50 CF Action EX	E
16x50 CF Action EX	G
Prostaff5	E
Prostaff 7s	E
PROSTAFF 5 82	G
PROSTAFF3 16-48X60	G
Coolshot 20	E
Coolshot 40	I
Coolshot 40i	G
Télémetre PROSTAFF7	G
Télémetre Prostaff 3i	I
Télémetre Prostaff 7i	G
Télémetre ACULON AL11	E
Télémetre 1000AS-1200	I

Nikon 1	
NIKON 1 J3 - J4	M
NIKON 1 S1-J5	K
NIKON 1 AW1	P

NIKON 1 V3	T
NIKON 1 V2	R
NIKON 1 J1	I
NIKON 1 J2	I
NIKON 1 V1	R
1 NIKKOR 10mm f/2.8	I
1 NIKKOR VR 10-30mm	G
1 NIKKOR 10-30 PD zoom	I
1 NIKKOR VR 10-100 PD	R
1 NIKKOR VR 10-100 F/4-5.6	P
1 NIKKOR VR 70-300	X
1 NIKKOR 11-27.5 mm	G
1 NIKKOR 18.5 f/1.8	G
1 NIKKOR VR 6.7-13	P
1 NIKKOR 32 f/1.2	T
1 NIKKOR AW 11-27.5	G
1 NIKKOR AW 10 f/2.8	I
FT1	G
WP-N1-N2-N3	M

Compact numérique	
COOLPIX A900-B700	8
COOLPIX B500	6
COOLPIX A300	3
COOLPIX A100	2
COOLPIX A10	1
COOLPIX W100	3
COOLPIX L27-L28-L29	1
COOLPIX L30-L32	2
COOLPIX L31	1
COOLPIX L105	5
COOLPIX L320	4
COOLPIX L330-L340	3
COOLPIX L620	4
COOLPIX L820-L830	4
COOLPIX L840	5
COOLPIX AW110	6
COOLPIX AW120 -130	6
COOLPIX W300	T
COOLPIX S31-S53-S33	2
COOLPIX S2800	2
COOLPIX S2700-S2750	2
COOLPIX S3400	2
COOLPIX S3500-S3600-S3700	2
COOLPIX S4400	3
COOLPIX S5200	3
COOLPIX S5300	4
COOLPIX S6700	3
COOLPIX S6500	4
COOLPIX S6600-S6800	4
COOLPIX S6900-S7000	4
COOLPIX S800C	7
COOLPIX S810C	6
COOLPIX S9400-S9600	5
COOLPIX S9500	6
COOLPIX S9700-S9900	6
COOLPIX P520-P600-P610	8
COOLPIX P900	10
COOLPIX P330	7
COOLPIX P7700-P7800	9
COOLPIX A	10
COOLPIX S02	2

Reflex numérique	
D3000 - D3100	P
D3200-D3300-D3400	P
D5100	P
D5200-D5300-D5600	R
D5500	P
D90	R
D7000-D7100-D7200-D7500	R
D7500	R
D300s	T
D500	X
D600 - D610	T

D700 - D750	T
D800 - D800E	X
D810-D810A-D850	X
DF	X
D3s - D3x	Y
D4 - D4s - D5	Y

Objectif gamme non AF	
50/1.4	I
50/1.2	M
20/2.8	M
24/2.8	K
28/2.8	K
35/1.4	M
55/2.8 MICRO	K
105/2.8 MICRO	P
24/3.5D PC-E ED	X
45/2.8D PC-E ED Micro	X
85/2.8D PC-E Micro	T
35-70/3.5-4.85	I
70-210/4.5-5.6	I
50/F1.4 FOR S3	X
35/1.8 FOR SP	R
PC Nikkor 19mm f/4E ED	Y
PC-E Micro 24mm 3.5D ED	X
PC-E Micro 45mm 2.8D ED	X
PC-E Micro 85mm 2.8D ED	X

Objectif gamme AF-AFS	
AF-S 8-15/3.5-4.5E ED	R
AF-P 10-20/4.5-5.6G DX VR	M
AF 10.5/2.8G DX ED	P
AF 14/2.8D ED RF	X
AF 16/2.8D FISHEYE	P
AF 18-35/3.5-4.5D	M
AF 20/2.8D	M
AF 24/2.8D	K
AF 24-85/2.8-4D (IF)	P
AF 28/2.8D	I
AF 28-100/3.5-5.6G	I
AF 28-200/3.5-5.6G IF ED SV	M
AF 35/2.0D	I
AF 50/1.4D	I
AF 50/1.8D	G
AF 60/2.8D MICRO	K
AF 70-300/4.5-6G	I
AF 80-200/2.8D ED	R
AF 80-400/4.5-5.6D VR ED	T
AF 85/1.4D	K
AF 105/2D DC	K
AF 135/2D DC	K
AF 180/2.8D ED	K
AF 200/4.0D MICRO	T
AF-S 8-15/3.5-4.5E ED Fisheye	T
AF-P 10-20/4.5-5.6G DX VR	M
AF-S DX 10-24/3.5-4.5G	R
AF-S DX 12-24/4G IF ED	R
AF-S 14-24/2.8G ED	T
AF-S 16-35/4G VR ED	R
AF-S DX 16-80/2.8-4E ED VR	R
AF-S DX 16-85/3.5-5.6G VR ED	P
AF-S 17-35/2.8D	X
AF-S 17-55/2.8G DX ED	T
AF-S 18-35/3.5-4.5G	P
AF-P DX 18-55/3.5-5.6G	I
AF-P DX 18-55/3.5-5.6G VR	I
AF-S DX 18-55/3.5-5.6G VR	I
AF-S DX 18-55/3.5-5.6G VR II	I
AF-S DX 18-55/3.5-5.6G II	G
AF-S DX 18-105/3.5-5.6G VR ED K	K
AF-S DX 18-140/3.5-5.6G ED VRM	K
AF-S DX 18-200/3.5-5.6G VR ED P	P
AF-S DX 18-200/3.5-5.6G VR II P	P
AF-S DX 18-300/3.5-6.3G VR P	P
AF-S DX 18-300/3.5-5.6G VR ED R	R

Tarif des interventions SAV (suite)

AF-S 28/1.4E ED	X
AF-S 20/1.8G ED	P
AF-S 24/1.4G	X
AF-S 24/1.8 G ED	P
AF-S 24-70/2.8G ED	T
AF-S 24-70/2.8E ED VR	X
AF-S 24-120/4G VR ED	R
AF-S 24-85/3.5-4.5G ED VR	M
AF-S 28/1.4E ED	X
AF-S 28/1.8G	P
AF-S 28-300/3.5-5.6G VR ED	R
AF-S 35/1.4G	X
AF-S DX 35/1.8G	I
AF-S 35/1.8G ED	M
AF-S DX 40/2.8G Micro	I
AF-S 50/1.4G	K
AF-S 50/1.8G	I
AF-S DX 55-200/4-5.6G	K
AF-S DX 55-200/4-5.6G VR	M
AF-S DX 55-200/4-5.6G ED VR II	K
AF-S DX 55-300/4.5-5.6G VR	M
AF-S 58/1.4G	T
AF-S 60/2.8G ED MICRO	M
AF-S 70-200 f/2.8E FLEDVR	X
AF-S 70-200/2.8G IF VR ED	T
AF-S 70-200/2.8G II VR ED	X
AF-S 70-200/4G VR	R
AF-S 70-300/4.5-5.6G IF VR ED	M
AF-P 70-300/4.5-5.6E ED VR	R
AF-P 70-300 f/4.5-5.6E ED	R
AF-P DX 70-300/4.5-6.3	M
AF-P DX 70-300/4.5-6.3 VR	M
AF-S 80-400/4.5-5.6G ED VR	X
AF-S 85/1.4G	R
AF-S 85/1.8G	K
AF-S DX 85/3.5G ED VR	K
AF-S 105/1.4E ED	T

AF-S 105/2.8G VR MICRO	M
AF-S 180-400/4E TC14 FL ED VR Y	X
AF-S 200/2G IF VR ED	X
AF-S 200/2G VR II	X
AF-S 200-400/4G IF VR ED	Y
AF-S 200-400/4G VR II ED	Y
AF-S 200-500/5.6E ED VR	T
AF-S 300/2.8G ED VR2	X
AF-S 300/2.8G VR	X
AF-S 300/4D IF	R
AF-S 300/4E PF ED VR	T
AF-S 400/2.8G ED VR	Z
AF-S 400/2.8E VR	Z
AF-S 500/4E FL ED VR	Z
AF-S 500/4G VR ED	Y
AF-S 600/4E FL ED VR	Z
AF-S 600/4G VR ED	Z
AF-S 800/5.6 E FL VR	Z

Téléconvertisseur

AFS TC-17EII-TC-14EII	M
AFS TC-20E III	P
TC-14E III	P

Flash

SB-300 - SB-400	K
SB-500 - SB-700	M
SB-5000 - SB-910	P
SB-N10	R
SB-N5 - SB-N7	K
SB-R200	M
SU-800	P

Tarif (DSLR) Nikon Plaza /€HT

Nettoyage capteur	33.25
Rempl.gainage poignée	33.25

Rempl.autre gainage (1PC)	22.42
C&Clean+CCD+Gainage	75
PRO:C&Clean+CCD+Gainage	95

Tarif (Optique) Nikon Plaza/€HT

Rempl.1gainage	24.92
Rempl.1gainage>=200mm	33.25
Rempl.Baionnette METAL	49.92
Rempl.Baionnette PLAST.	41.58

Interventions Spécifiques

Défiltrage du D90 au D5	120
Défiltrage D500	146
Défiltrage D750-D810-D850	146

Gamme pro:

D3s, D4, D4s, D5, D500,D800, D800E, D810,D810A,D850,Df.	
---	--

Forfaits par catégorie de produit et par niveau d'intervention (€ H.T.)

A	C	E	G	I	K	M	P	R	T	X	Y	Z
-> NIVEAU 1 ou Quick Repair : Échange d'une pièce extérieure (sabot, trappe piles, volet d'objectif, baionnette...) Ou Mise à jour Ou contrôle des fonctions.												
27,50 €	28,75 €	28,75 €	31,25 €	32,50 €	44,00 €	46,00 €	47,00 €	52,00 €	57,00 €	83,00 €	99,00 €	137,50 €
-> NIVEAU 2 : Réparation avec démontage, réglage, contrôle et échange de une pièce interne (bloque optique, carte alim., LCD, circuit principal...).												
42,50 €	51,25 €	63,75 €	77,00 €	89,00 €	113,00 €	131,00 €	158,00 €	193,00 €	238,00 €	296,00 €	374,00 €	542,50 €
-> NIVEAU 3 : Réparation avec démontage complet du produit, réglage, contrôle et échange de plusieurs pièces internes (groupe de lentilles, obturateur, motorisation , LCD + coque...).												
-	-	-	91,25 €	116,25 €	165,83 €	199,17 €	257,50 €	349,17 €	510,00 €	680,00 €	Devis	Devis
-> NIVEAU 4 : Remise en état complète du produit suite à un choc ou une forte usure, avec échange de plusieurs pièces internes et/ou externes.												
Nikon se réserve le droit de proposer un échange payant du produit (Devis) pour un remplacement par un modèle identique ou équivalent.												
-	-	-	-	-	-	-	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis

Forfaits spécifiques aux COOLPIX (€ HT)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-> NIVEAU 1 ou Quick Repair : Échange d'une pièce extérieure (trappe piles, volet d'objectif...) Ou Etalonnage Ou Mise à jour Ou contrôle des fonctions.									
27,50 €	28,75 €	30,00 €	31,25 €	32,50 €	35,00 €	36,25 €	38,75 €	41,25 €	42,50 €
-> NIVEAU 2 : Réparation avec démontage, réglage et échange d'une pièce interne (bloque optique, carte alim., LCD, circuit principal...).									
47,50 €	58,75 €	72,50 €	83,75 €	95,00 €	103,75 €	115,00 €	126,25 €	141,25 €	161,25 €
-> NIVEAU 3 : Réparation avec démontage complet du produit, réglage et échange de plusieurs pièces internes (LCD + coque...)									
Nikon se réserve le droit de proposer un échange payant du produit (Devis) pour un remplacement par un modèle identique ou équivalent.									
62,50 €	75,00 €	95,00 €	113,75 €	132,50 €	156,25 €	172,50 €	198,75 €	230,00 €	265,00 €

Tarif des pièces de rechange

Couvercle piles		€ HT
1F998-259	D3000	17,50
1H998-077	D3100	17,50
1H998-566	D3200 BK	17,50
1H998-567	D3200 RD	17,50
1H998-652	D3300 BK	17,50
112H8	D3300 RD	17,50
1H998-652	D3400 BK	17,50
112H8	D3400 RD	17,50
1F998-259	D5000	17,50
1H998-189	D5100	17,50
1H998-652	D5200 BK	17,50
1H998-651	D5200 RD	17,50
1H998-652	D5300 BK	17,50
112H8	D5300 RD	17,50
116PJ	D5500BK,RD	17,50
116PJ	D5600BK,RD	17,50
1H998-116	D7000	17,50
1H998-703	D7100	17,50
1H998-703	D7200	17,50
1H998-703	D7500	17,50
1H998-116	D600-D610	17,50
115KG	D750	17,50
1H998-333	D800-D810	17,50
125W6	D850	17,50
10W32	Df Noir	17,50
10W66	Df Silver	17,50
Bouchon synchro flash		€ HT
1K467-157	REFLEX(x5)	10,00
1K467-016	Df (x5)	10,00
Bouchon télécommande		€ HT
1K467-156	REFLEX(x5)	10,00
Bouchon contact moteur		€ HT
6K680-430	D100	10,00
1K467-300	D700	10,00
1K684-422	D7000	10,00
1K685-479	D7100	10,00
1K685-479	D7200	10,00
1K684-422	D600-D610	10,00
11153	D750	10,00
1K467-348	D800-D810	10,00
11J28	D850	10,00
Collier de pied Photo		€ HT
1C999-057	80-400 VR	125,00
MP000661-007	200-500VR	75,00
Patte de fixation pied Photo		€ HT
1B002-343	80-400 VR	75,00
1C999-175	70-200 VR	100,00
Divers photo		€ HT
1K100-035-1	20 TRIANGLES	25,00
1K100-035	Strian.san	7,50
Cache prise alim. externe Flash		€ HT
SS029-22	SB900	10,00
SS029-22	SB910	10,00

11H03	SB5000	10,00
-------	--------	-------

Filtre infrarouge flashes		€ HT
SS060-53	SB900-910	12,50
1K467-329	SB700	12,50

Cache griffe Flash		€ HT
1K467-179	REFLEX	5,00
1K467-302	D3serie-D4	7,50

Prise Synchro et télécommande		€ HT
1K467-292	D3 série	7,50
1K467-352	D4 série	7,50

Le décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005, transposant les directives 2002/95/CE et 2002/96/CE relatives à la limitation des substances dangereuses et à l'élimination des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), a été publié le 22 juillet 2005.

Les producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques (EEE) répertorient, auprès de l'ADEME, les EEE qu'ils mettent sur le marché français. Un marquage sur l'EEE représentant une poubelle barrée signifie l'obligation d'une collecte sélective. Les producteurs d'EEE sont tenus de prendre en charge financièrement la collecte et le traitement des DEEE, au prorata de leur part de marché. Pour s'acquitter de ses obligations, Nikon a fait le choix d'adhérer à un éco organisme agréé par les pouvoirs publics: Ecologic.

Le décret impose que les coûts unitaires supportés pour l'élimination des déchets soient mentionnés sur facture de vente, en sus du prix hors taxe de tout nouvel équipement électrique et électronique. Ce montant est appelé la «contribution visible». Il ne doit pas dépasser les coûts réellement supportés et ne supporte aucune réfaction.

Notre partenaire Ecologic a défini un barème par tranche de poids. Le principe de la contribution est d'additionner au prix du produit, le barème correspondant à la tranche de poids. Les montants indiqués sont sous réserve des modifications de prix consécutives à une adaptation de la cotisation de recyclage par notre partenaire.

Barème unitaire ECOLOGIC « PETITS EQUIPEMENTS » au 1^{er} Janvier 2018 :

Catégorie	>...Kg	<=...Kg	€ HT	Catégorie tarif
M5APEQ01	0	0,200	0,02	A
M5APEQ02	0,201	0,500	0,06	B
M5APEQ03	0,501	1	0,11	C
M5APEQ04	1,001	2	0,21	D
M5APEQ05	2,001	4	0,42	E
M5APEQ06	4,001	6	0,71	F
M5APEQ07	6,001	8	1,00	G
M5APEQ08	8,001	10	1,33	H
M5APEQ09	10,001	15	1,750	I
M5APEQ10	15,001	20	2,50	J
M5APEQ11	20,001	...	5,00	K

Barème unitaire ECOLOGIC « CABLES EQUIPES DE CONNECTEURS » au 1^{er} Janvier 2018 :

Catégorie	>...Kg	<=...Kg	€ HT	Catégorie tarif
M5APEQ01	0	0,500	0,02	Y
M5APEQ03	0,501	1	0,15	Z

D850



David JE SUIS MAGNIFIQUE

DAVID YARROW, photographe animalier et membre de la fondation Tusk Trust, présente le nouveau Nikon D850. David, est

passionné de la vie sauvage et de la conservation des espèces. Le Nikon D850 lui a permis de réaliser des images comme jamais auparavant en combinant parfaitement haute définition, rapidité et sensibilité. Avec son capteur CMOS rétro-éclairé de 45,7 millions de pixels au format FX et sa cadence de prise de vue de 9 vps⁽¹⁾ tout devient possible. Le D850 met à disposition une plage de sensibilités allant de 64 à 25 600 ISO, le meilleur viseur optique de sa catégorie, un système autofocus à 153 points sensible jusqu'à -4 IL, un mode de déclenchement totalement silencieux en live view, la vidéo 4K UHD sans recadrage et des timelapse 8K⁽²⁾, pour permettre à David de créer des photos et des vidéos qu'il n'aurait jamais cru pouvoir réaliser. Pour en savoir plus, consultez le site nikon.fr

⁽¹⁾ avec la poignée MB-D18 et la batterie EN-EL18b en option.

⁽²⁾ vidéo accélérée 8K avec paramétrage de l'intervallo-mètre et un logiciel tiers.

*Au cœur de l'image

RCS Créteil 337 554 968 - Nikon France SAS au capital de 3 792 717 Euros.

Nikon
100th
anniversary



At the heart of the image®